

## Commune de Chêne-Bougeries

**Motion du 16 novembre 2023 proposée par Florence Lambert pour le groupe PLR. Les Libéraux-Radicaux de Chêne-Bougeries :**

**« Pour un parking souterrain aux abords de la salle communale, de la Bessonnette et du Village de Chêne-Bougeries et la relocalisation des toilettes publiques sises chemin de la Bessonnette »**



## **MOTION**

Nos communiens connaissent la **Mairie et ses bâtiments administratifs**, viennent à la **salle communale** ou à **l'Espace Nouveau Vallon** que borde le **parc Sismondi**. Dissimulé juste derrière, le **parc Stagni** apaise depuis plus de trente ans les habitants et les riverains pour reprendre le titre d'un article de la Tribune de Genève, paru en juillet 2019.

A proximité immédiate se trouvent le **cimetière**, deux **EMS**, le **temple protestant de Chêne-Bougeries** à l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale depuis 1959, mais aussi l'emplacement de **la future crèche modulaire, l'école de Chêne-Bougeries** dont le chantier de l'extension progresse rapidement pour une livraison prévue avec la crèche modulaire à la rentrée 2024, et des **ensembles résidentiels** en pleine phase de densification.

En réalité, c'est tout le cœur de la Commune qui est aujourd'hui en pleine transformation.

Pour citer le Rapport d'activité 2022 de la Commune, depuis 2018, le **village de Chêne-Bougeries** fait sa mue. Concomitamment au démarrage du chantier B+C, les premières livraisons de logements issus du chantier A ont été inaugurées en mars 2022. A terme, la rénovation/reconstruction du village de Chêne-Bougeries va doter la commune de 36 nouveaux logements, dont 6 chambres pour étudiants, de 8 arcades commerciales, ainsi que de l'historique « Café de la Fontaine », situé à la rue de Chêne-Bougeries 27 et peut-être d'un autre lieu de restauration. Des espaces sont prévus pour les associations. L'ancien théâtre est en travaux. Le 23 mars 2023, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 565'000.- dans le but de lancer, en septembre 2023, un concours SIA 142 afin de dessiner et réaliser le projet d'aménagement des espaces publics extérieurs du village. Ce futur espace public intégrant le cœur de l'îlot, le chemin de la Fontaine et le chemin De-La-Montagne permettra de lier les bâtiments entre eux et de donner une nouvelle identité au quartier.

Toujours selon le Rapport 2022, avec la récente **rénovation de la rue de Chêne-Bougeries**, entreprise par le Canton, le quartier jouira d'une vraie qualité urbaine, avec commerces et restaurants de part et d'autre de la rue, offrant une diversité de services de proximité non seulement pour les habitants du quartier mais également pour les personnes de passage.

Par ailleurs, en date du 8 février 2023, la Commune est devenue propriétaire de la parcelle n° 1456 sur laquelle se situait l'ancienne Poste, au 147 de la route de Chêne avec un accès direct sur la route. En détruisant les deux bâtiments actuels, et en créant un nouveau bâtiment, il serait possible de développer jusqu'à 1 300 m<sup>2</sup> de SBP, en sus des sous-sols. Un tel potentiel de développement, eu égard à l'emplacement de cette parcelle, située dans la continuité de l'école de Chêne-Bougeries et en face de la Mairie et d'autres bâtiments municipaux, a été considéré comme présentant un intérêt stratégique évident pour l'administration communale. Le Conseil municipal a ainsi voté un crédit d'étude d'un montant total arrondi à CHF 355'000.- lors de sa séance du 11 mai 2023 afin d'étudier les

variantes possibles de réalisation d'une **maison de la sécurité et d'autres espaces administratifs mutualisables** notamment pour la tenue du Conseil municipal dont la composition augmentera en proportion du nombre d'habitants à Chêne-Bougeries.

A proximité, la Commune possédait déjà une maison de 153 m<sup>2</sup> au sol sur quatre niveaux, implantée dans un jardin de 1 871 m<sup>2</sup> au chemin du Villaret 10. Ce bâtiment avait été acquis en 1996 pour constituer une réserve foncière pour la Commune. Il servira en définitive à la **Maison de Tara**, fondation laïque à but non lucratif reconnue d'utilité publique, ayant ouvert ses portes en 2011, pour offrir un cadre de vie « comme à la maison » à des personnes en fin de vie. Elle avait trouvé son ancrage au chemin De-La-Montagne 79, sur une parcelle appartenant aussi à la Commune. L'agrandissement de l'école du Belvédère a rendu nécessaire la relocalisation de cette résidence palliative. Lors de sa séance du 16 février 2023, le Conseil municipal a ainsi voté un crédit d'investissement et financement d'un montant total arrondi à CHF 2'365'000.- avec un surcoût à prévoir d'environ CHF 600'000.-, rapportant le coût total du projet à un peu moins de CHF 3 millions pour que la charpente soit remplacée et les deux derniers étages englobés dans les travaux.

Enfin, on sait qu'en 2019, la Commune de Chêne-Bougeries a acquis un **ensemble de parcelles, n° 677, 1853, 2351 et 2353**. La Commune travaille actuellement sur différents scénarios de planifications visant à les valoriser, après avoir entrepris l'extension des parcs existants à la prairie de la Bessonnette, la rénovation du terrain de tennis, la mise à disposition de salles pour les activités d'enseignement musical de La Lyre de Chêne-Bougeries et de L'Accademia d'Archi... Suite au compte rendu de mandat de M. Gabriel Umstätter, une affectation culturelle de la **maison de maître « La Bessonnette »** comprenant des espaces d'exposition ainsi que des lieux d'accueil pour des résidences artistiques est actuellement retenue avec la possibilité de prévoir un lieu de restauration qui pourrait être ouvert sur le parc en été. Un centre de formation musicale est également pensé en dialogue avec « La Bessonnette ».

Eu égard à ces divers projets, le Conseil administratif a jugé que les parcs Stagni/Sisimondi et la place du Colonel-Audéoud méritaient une requalification de certains espaces et une meilleure connexion entre eux. Dans sa séance du 11 mai 2023, le Conseil municipal a ainsi voté le crédit proposé de CHF 175'000.- aux fins de procéder à une étude pour le **réaménagement des espaces publics du quadrilatère** tout en intégrant l'**étude de faisabilité de la route du Vallon**, copilotée entre l'Office cantonal des transports et la Commune.

Etaient en particulier visés :

- Les accès depuis la route de Chêne
- Le lien avec le parvis de la Mairie
- L'accès depuis la route du Vallon
- Le cœur des deux parcs articulés par le pigeonnier et les couches de culture
- L'accessibilité et les usages de la place du Colonel-Audéoud
- L'accroche entre la rue de Chêne-Bougeries et le chemin de la Bessonnette
- L'entrée de la prairie de la Bessonnette.

Il a été relevé que la problématique des places de parc dépassait le cadre de cette étude.

Toutefois en ce qui concerne la construction de la crèche modulaire sur le parking vert, afin de pallier la suppression de ces places de stationnement, indispensables au bon déroulement des événements culturels de la Commune, a été voté en urgence le 11 mai 2023 un crédit de CHF 265'000.- pour l'installation d'un **parking provisoire de l'autre côté de la salle communale** sur une partie du gazon de la place du Colonel Alfred-Audéoud. Les travaux sont actuellement terminés.

De plus, toujours le 11 mai 2023, au vu notamment de l'importance des travaux d'agrandissement de l'école de Chêne-Bougeries condamnant les accès aux véhicules par le chemin Louis-Segond, la démolition des bâtiments situés à la route de Chêne 147 et la réalisation d'un **second parking provisoire** (à la temporalité différée par rapport au premier) ont aussi été votées sous forme d'un crédit de CHF 335'000.-. Il s'agissait de mettre en place un dépose-minute sécurisé pour les écoliers et aussi un parking privé permettant d'assurer l'accueil des communiers lors des événements culturels, des cérémonies au temple et des mariages. Ce parking pourrait également servir lors des interventions de la Compagnie 21.

**Il convient toutefois d'assurer un stationnement pérenne au Centre Chêne, en rapport avec la densification du quartier ainsi que les infrastructures existantes et nouvelles.**

On rappellera que les futurs baux pour les appartements du Village n'intégreront aucune place de parc faute de garages compatibles avec le plan de site.

De plus, actuellement un certain nombre de places de stationnement existent certes dans ce secteur (le long de la route du Vallon, du chemin de la Bessonnette, du chemin De-La-Montagne, de part et d'autre de la salle communale, au sein du quadrilatère ainsi qu'au chemin Louis-Segond) mais une centralisation en souterrain permettrait de libérer de l'espace pour d'autres affectations en surface.

C'est pourquoi,

**Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à :**

- Etudier la possibilité d'un parking souterrain à proximité du Village, de la « Bessonnette » et de la salle communale, par exemple sous la place du Colonel-Audéoud ou sous le préau de l'école de Chêne-Bougeries en lien avec le projet sur la parcelle route de Chêne 147 ;
- Ce faisant étudier également le déplacement des toilettes publiques actuellement à l'angle de la route de Chêne et du chemin de la Bessonnette afin d'assurer une liaison plus harmonieuse entre les différents espaces communaux d'une part et d'éviter d'autre part l'obstruction du cône de vue des appartement en étages donnant sur la place du Colonel-Audéoud, comme ceux de la route de Chêne 2.

Avec l'espoir que cette motion soit accueillie favorablement par les Conseillers municipaux présents,

Signatures

